

AVENANT N° 1 DU 1^{er} JANVIER 2013

A LA CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DES GARAGES DU CANTON DE VAUD DU 1^{er} JANVIER 2012

Les parties signataires ont convenu des dispositions suivantes au 1^{er} janvier 2013 :

Article 33 - SALAIRES

2. Sous réserve des dispositions de l'article 34 ci-après, les salaires ne peuvent être inférieurs aux montants suivants :

Groupe I	par mois (13 salaires mensuels par année)	
-----------------	--	--

Mécatronicien-ne d'automobiles véhicules légers ou utilitaires (4 ans d'apprentissage)	CHF	4'700.-
--	-----	---------

A partir de deux ans d'ancienneté dans la même entreprise	CHF	4'900.-
--	-----	---------

Groupe II

Mécanicien-ne en maintenance d'automobiles véhicules légers ou utilitaires (3 ans d'apprentissage)	CHF	4'200.-
--	-----	---------

A partir de deux ans d'ancienneté dans la même entreprise	CHF	4'400.-
--	-----	---------

Groupe III

Gestionnaire du commerce de détail Logistique des pièces détachées Conseil à la clientèle ou gestion des marchandises (3 ans d'apprentissage)	CHF	4'100.-
--	-----	---------

A partir de deux ans d'ancienneté dans la même entreprise	CHF	4'300.-
--	-----	---------

Groupe IV

Assistant-e du commerce de détail Logistique des pièces détachées 2 ans - Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)	CHF	4'000.-
--	-----	---------

A partir de deux ans d'ancienneté dans la même entreprise	CHF	4'200.-
--	-----	---------

Groupe V

Assistant en maintenance d'automobiles (2 ans - AFP)	CHF	4'000.-
---	-----	---------

A partir de deux ans d'ancienneté dans la même entreprise	CHF	4'200.-
--	-----	---------

Groupe VI

Ouvrier de garage	CHF	3'900.-
-------------------	-----	---------

A partir de deux ans d'ancienneté dans la même entreprise	CHF	4'100.-
--	-----	---------

Ainsi fait à Paudex, le 3 décembre 2012, en sept exemplaires originaux.

Union vaudoise des garagistes (UVG)

Le président :
R. BANDIERI

Le secrétaire :
G. GOMBAU

UNIA secrétariat central

Le co-président central :
R. AMBROSETTI

Un membre du
comité directeur :
A. FERRARI

UNIA région Vaud

Le secrétaire régional :
J. KUNZ

Le responsable de l'Artisanat :
K. THEURILLAT